Jour pour la Justice

État signalétique délivré pour P.J.

Infie Coloniale
Mitrailleur

Nom : Ladjyn

Prénoms : Marie Gatien Charles   Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le 18 Décembre 1884, à Basse-Terre canton du dit, département de Guadeloupe, résidant à Basse-Terre, canton du dit, département de Guadeloupe, profession de Cordonnier.
Fils de André et de Delaina Jacquet, domiciliés à Basse-Terre, canton du dit, département de Guadeloupe

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 110 de la liste du canton de Basse-Terre
Classé dans la 3e partie de la liste en 1915.
Classé dans la ___e partie de la liste en 19__.

Incorporé au Bataillon d'Infanterie Coloniale des Antilles comme Engagé volontaire pour 3 ans le 3 janvier 1906 à la Mairie de Basse-Terre (secret du 25/8/1905) Arrivé au Corps et soldat de 2e classe le dit jour. — Rengagé pour 2 ans le 19 octobre 1908 p. c. du 3 janvier 1909 par devant le Sous Intendant Militaire de Fort de France (secret du 25-8-1905. terme fixe) Libéré du service actif et passé dans la réserve de l'armée active le 3 janvier 1911; se retire à Basse-Terre Guadeloupe. Incorporé à la Compagnie d'Infanterie colonial de la Martinique le 11 Novembre 1911, comme soldat de 2e classe venant de la réserve de l'armée active ayant contracté le dit jour, par devant le Sous-Intendant Militaire de Fort de France, un rengagement de 5 ans à terme fixe au titre du service général des troupes Coloniales. Passé au 8e Régiment d'Infanterie Coloniale le 27 septembre 1911 embarqué le dit jour débarqué le 9.10.1911 arrivé au corps le 10.10.1911. — Désigné pour servir au Tonkin (D. M. 3703 3/8 du 1er.12.1911.) Embarqué à Marseille le 17.12.1911 et passé le dit jour au 10e Régt d'Infanterie Coloniale Débarqué à Shanghai le 15 mars 1912 venant d'Haïphong à destination du Setchile. Passé au 16e R. I. C. (Corps expéditionnaire de Chine) à compter du 9.3.1912. — Soldat de 1ère classe le 11 juillet 1913. — Rapatrié. Embarqué à Chin-Van-Tao le 24 septembre 1914 à destination de France et passé le dit jour au 6e Régiment d'Infanterie Coloniale. Débarqué à Marseille le 25 Novembre 1914. Arrivé au Dépôt du 6e R. I. C. le 28.11.1914. — Passé au 6e R. I. C. de Campagne le 21.12.14 (10e Cie aux armées, unité combattante) Évacué le 8 janvier 1915 pour Rhumatismes — Hopital 2°103 Chambery du 12 au 22.1.15 Au dépôt du 6e R. I. C. du 2.2.1915. — Aux armées, 6e R. I. C, 7. Mtr et 7 M 2 unités Combattantes du 4 septembre 1915 au 3.12.1916. Évacué de Bellogen Santerre pour maladie le 3.12.1916 (diagnostic inconnu) Entré le dit jour à l'H.O.E. de Saint-Denis sorti le 12.12.1916 et entré à l'Hopital auxiliaire N° 3 à Nantes — Sorti le 1.2.1917 et entré à l'hopital Complémentaire N° 2 à Nantes — Sorti le 3.2.1917. — Rejoint le dépôt à Lyon le 4.2.1917. — Parti le 26.2.1917 en permission de 25 jours à la Guadeloupe — Embarqué le 2.3.1917 sur Pérou — Débarqué à Basse-Terre le 16.3.17. — Rejoint le dépôt — Embarqué à Basse-Terre le 3.5.17 sur "Niagara" — Débarqué à St Nazaire le 17.5.17 — Au dépôt du 19.5.17 — ~~Passé au dépôt divisionnaire du 43e R. I. C. [illegible] 20e et 18e Cies unités combattantes du~~
Passé au dépôt divisionnaire du 43e R. I. C. par le Bourget le 14.9.17 (D M 13783 bis 1/8 du 8.9.17) Au 43e R. I. C. aux armées 30e et 18e Cies unités combattantes du 14.9.1917 au 19.10.1917 — Passé au dépôt du 24e R. I. C. le 20.10.1917 (Note M. 14086/8 du 12.9.1917. — Passé le 26.4.1918 au D. D. de la 10e D. I. C.

Rejoint au Rt d'Alger pour avis affect. ...

Séjours au front du 21-12-14 au 2-2-15, du 4-9-15 au 3-12-16

Numéro matricule du recrutement : 701

Classe de mobilisation : 1904

SIGNALEMENT.

Cheveux	noirs	Visage	long
Yeux	marrons	Renseignements physionomiques complémentaires	teint bazané sourcils f[illegible] et écartés
Front. Inclinaison			
Front. Hauteur	moyen		
Front. Largeur	—		
Nez. Dos		Taille : 1 m. ___ centim.	
Nez. Base		Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.	
Nez. Hauteur	moyen	Marques particulières	tache de [illegible] [illegible] Couture au [illegible]
Nez. Saillie			
Nez. Largeur			

Degré d'instruction :

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS du contrôle spécial.	NUMÉROS matricule ou du répertoire.
Armée active. 24e Colonial		1648
8e Col		
10e Col		
16e Col		
Disponibilité et réserve de l'armée active. 6e Col		
43e Col		
33e Col		
9e Col		
Cie Inf. Martinique		
(cit. [illegible])		
Armée territoriale et sa réserve. Pièces reçues du Recrutement d'Alger le 6 Novembre 1932		

ARCHIVES DE LA GUADELOUPE

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D Domicile. R Résidence.
24.2.1922	Basse-Terre Rue de la Nouvelle Cité	Guadeloupe	
23-3-1928	Ténès Caserne des Douanes	Algérie	R
6.3.37	Caserne de Douanes	Algérie	R

Maintenu 1re Médaille Militaire 1938 (Retraité)

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
~~1922~~	~~1926~~	~~1932~~ 1/10/1925	~~1[illegible]~~ 1/10/1933

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).